

L'OFFRE PENSION PRIVEE SIMPLE ET EFFICACE

JANVIER 2020

LES AVANTAGES

- Déductibilité jusqu'à 3200 Euro par personne et par année indépendamment de l'âge
- Versements libres tout au long du contrat
- Durée minimum de 10 ans
- Souscription possible jusqu'à l'âge de 65 ans
- Aucune formalité médicale



DÉDUCTIBILITÉ DES PRIMES

- Rendement lié à des fonds d'investissement gérés par des spécialistes
- Profil d'investissement modifiable à tout moment
- Prestation vie possible dès le 60^{ème} anniversaire
- Imposition des prestations vie à un **taux réduit**

CAPITAL RETRAITE SOUPLE

- Liquidation souple du **capital retraite**:
 - soit 100 % en capital
 - soit 100 % en rente viagère
 - soit 50% en capital et 50% en rente viagère
- En cas de décès avant le terme, versement de la **réserve aux bénéficiaires** librement désignés.

COTISATIONS LIBRES

*Conforme à l'article 177 bis
L-I-R et idéalement conçu
pour vous constituer un
capital retraite*

Votre intermédiaire en assurances se tient à votre disposition pour de plus amples informations sur notre offre